



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



⑪ Numéro de publication: **0 526 811 A3**

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑬ Numéro de dépôt: **92112651.2**

⑮ Int. Cl. 5: **B65D 83/00, B65D 47/34**

⑯ Date de dépôt: **24.07.92**

⑰ Priorité: **16.06.92 CH 1894/92
29.07.91 CH 2259/91**

⑲ Date de publication de la demande:
10.02.93 Bulletin 93/06

⑳ Etats contractants désignés:
**AT BE CH DE DK ES FR GB GR IT LI LU MC
NL PT SE**

㉑ Date de publication différée du rapport de recherche: **22.09.93 Bulletin 93/38**

㉒ Demandeur: **AKA INNOVATIVE
DEVELOPMENTS S.A.
21, Chemin Champs Courbes
CH-1024 Ecublens(CH)**

Demandeur: **ANDRE GUEISSAZ ET CIE
149, Grand Rue
CH-1454 L'Auberson(CH)**

㉓ Inventeur: **Hauf, Eric
Avenue Rumine 55
CH-1005 Lausanne(CH)
Inventeur: Rossell, Jaime
Ch. du Vallon 10
CH-1009 Pully(CH)
Inventeur: Gueissaz, Michel
186, Grand Rue
CH-1454 L'Auberson(CH)**

㉔ Mandataire: **Micheli & Cie
Rue de Genève 122, Case Postale 61
CH-1226 Genève-Thonex (CH)**

㉕ Dispositif pour le conditionnement et la distribution de produits pâteux ou liquides.

㉖ Il comporte un boîtier 1 dans lequel se situe une chambre primaire 3 séparée en deux parties par un piston libre 4. Cette chambre primaire 3 communique avec une chambre secondaire 7 par un canal d'aspiration dans lequel est logé un clapet de non retour 9. La chambre secondaire 7 comporte un piston 16 coulissant librement dans cette dernière et solidaire d'un bouton pousoir 17 émergeant du boîtier 1. La chambre secondaire 7 communique par un canal d'expulsion muni d'un clapet de non retour 12 avec un orifice d'expulsion 2 du produit. Sous l'action du piston de commande 16, la dose de produit contenue dans la chambre secondaire 7 est expulsée. Lorsque le piston 16 revient en position, une nouvelle dose de produit passe de la chambre primaire 3 vers la chambre secondaire 7, le clapet de non retour 12 empêchant tout appel d'air vers l'intérieur du boîtier.

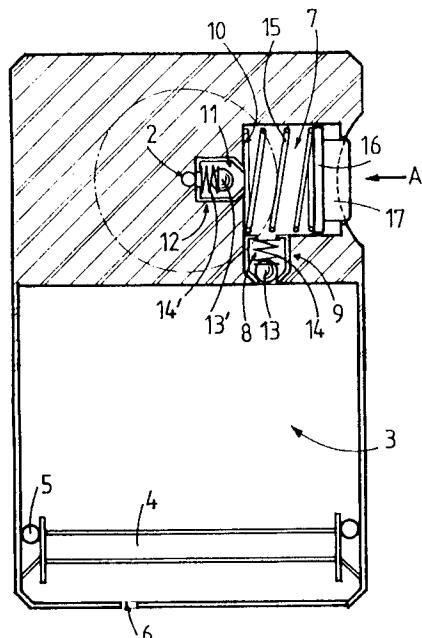


FIG. 2

EP 0 526 811 A3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 92 11 2651

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
X	EP-A-0 282 595 (PENTEL KABUSHIKI KAISHA) ---	1-25	B65D83/00 B65D47/34
X	FR-A-2 647 757 (POSTOLLEC) ---	1-25	
X	FR-A-2 634 825 (DEBARD) ---	1-25	
A	US-A-3 760 986 (CASTNER, SCHORR) ---	24, 25	
A	FR-A-2 641 337 (DEBARD) -----	24, 25	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			B05B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
LA HAYE	14 JUIN 1993	ROBERTS P.J.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention		
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date		
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande		
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons		
P : document intercalaire		
	& : membre de la même famille, document correspondant		